Observatoire Régional de la Sécurité Routière d'Ile de France

Baromètre du mois d'Octobre 2008

Bilan du mois	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
Octobre 2008 provisoire	2 231	43	2 495
Octobre 2007	2 246	29	2 593
Variation	-15	+14	-98
Evolution Régionale	-0.7%	+48.3%	-3.8%

Evolution Nationale	- 5.8%	+ 16.8%	+ 6.5%
----------------------------	--------	---------	--------

Le mois d'octobre 2008 présente, à l'échelle régionale comme nationale, une augmentation notable du nombre de personnes tuées par rapport à 2007 (+ 48,3%). Le mois d'octobre est de loin le plus meurtrier de ces dix premiers mois sur l'ensemble de la région Ile de France.

En revanche on constate sur ce mois une stabilisation du nombre d'accidents corporels par rapport à l'année précédente, notamment grâce aux bons résultats de cet indicateur sur Paris, la Seine Saint Denis, l'Essonne et le Val d'Oise. Le nombre de personnes blessées est en diminution principalement sur Paris et la petite couronne francilienne.

Bilan des dix premiers mois	Accidents corporels	Personnes tuées à 30 jours	Blessés
10 mois 2008	18 277	311	21 201
10 mois 2007	18 263	280	21 750
Variation	+14	+31	-549
Evolution Régionale	+0.1%	+11.1%	-2.5%

Evolution Nationale	- 8.9%	- 7.0%	- 9.2%

Le bilan des dix premiers mois de 2008, en comparaison à celui de l'année précédente, révèle une stabilité du nombre d'accidents corporels en région Ile de France et une légère diminution du nombre de personnes blessées.

En revanche, le nombre de personnes tuées sur cette période est supérieur à 2007 et ce principalement sur Paris, la Seine et Marne et l'Essonne. Les départements de Seine Saint Denis et des Yvelines se démarquent des résultats observés et présentent une amélioration de cet indicateur.

Au niveau national le bilan des dix premiers mois 2008 est plutôt favorable.

Nota: Les résultats présentés dans ce baromètre reposent sur un système de remontées rapides. Ces données, dites ATB (Accidents, Tués, Blessés), sont fournies par les préfectures de département et les observatoires départementaux de sécurité routière en DDE. Ils s'agit de données provisoires.